

COMMUNIQUE



Le 13 juillet 2006

Communiqué de Presse d'Eurotunnel

A l'issue de longues et intenses négociations, Eurotunnel a présenté le 12 juillet à 23 heures une ultime proposition de compromis entre l'accord préliminaire de restructuration du 23 mai 2006 et les demandes exprimées jusque là par les créanciers subordonnés.

Bien que l'essentiel de ces demandes aient été satisfaites par un important effort conjoint d'Eurotunnel et du Comité Ad Hoc, les créanciers subordonnés, emmenés par Deutsche Bank, ont rejeté cette dernière tentative d'arriver à un accord consensuel avec l'ensemble des créanciers d'Eurotunnel.

Eurotunnel est de ce fait contraint de poursuivre la procédure lui permettant de se placer sous la protection du Tribunal de Commerce de Paris.

Jacques Gounon, Président - Directeur Général d'Eurotunnel, a déclaré : « *Je ne comprends pas comment une grande institution comme Deutsche Bank a pu maintenir des exigences déraisonnables sans apprécier la responsabilité qu'elle prenait vis-à-vis des 2 300 salariés et des 800 000 actionnaires d'Eurotunnel* ».